

## État des lieux de l'accueil de l'enfance en Suisse romande

### Quelles contributions des pouvoirs publics pour réaliser une politique publique de l'enfance et de la famille au niveau national ?

#### Compte rendu de la table ronde du 13 novembre 2018

L'état des lieux mené par *pro enfance* depuis 2016 a permis de mettre en avant les éléments constitutifs d'une politique publique de l'accueil de l'enfance cohérente et inclusive au travers d'un texte fondateur suisse romand<sup>1</sup>. Celui-ci complète une série de documents disponibles tels que le « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance ».

Ce texte de *pro enfance* propose une vision commune, à décliner ou à enrichir en fonction du contexte d'utilisation. Il valorise notamment les finalités de l'accueil de l'enfance centrées directement sur les besoins des enfants et des familles, sans occulter les finalités indirectes de type sociétal (égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre la pauvreté, développement de l'économie).

Pour prolonger la démarche participative impulsée par *pro enfance* depuis 2016, l'Association a donné plus spécifiquement la parole aux autorités communales et cantonales, ainsi qu'à Madame la conseillère nationale Rebecca Ruiz, en organisant une [table ronde à Lausanne le 13 novembre 2018](#). Cette initiative visait par ailleurs à enrichir l'exposition « Découvrir le monde », élaborée par l'association La Voix pour la qualité, et à inclure la stratégie de plaidoyer du Réseau d'accueil extrafamilial ciblant les communes.

Treize intervenant·e·s ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur le thème « Quelles sont les diversités, spécificités et points communs entre cantons romands ? Comment les pouvoirs publics de la Suisse romande peuvent-ils contribuer à réaliser une politique publique de l'enfance et de la famille au niveau national ? ». Ils ont également répondu aux questions du public composé de plus de 100 personnes.

Cette table ronde a été ponctuée par l'actualité vaudoise — une mobilisation historique sur le plan national. En effet, les professionnel·le·s de l'accueil de l'enfance, soutenus par les syndicats, des municipalités et l'Association des parents d'élèves (APE-Vaud), avaient organisé précisément ce 13 novembre une journée d'action et de grève en vue d'ouvrir les négociations avec l'Établissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP). En cause l'élaboration d'un « simple » cadre pour le parascolaire qui, contrairement à un cadre de référence, ne permet pas d'assurer les missions définies légalement.

Les éléments de synthèse ci-après sont aiguillés par les principales considérations qui ont guidé cette table ronde :

- **Le dialogue favorisant une compréhension mutuelle doit être poursuivi.** – Les prémices d'une politique publique de l'enfance existent. Ils demeurent toutefois fragiles et sont encore loin d'avoir acquis la même reconnaissance que pour les personnes âgées - la politique de l'âge s'étant consolidée quant à elle à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Pour que l'État puisse prendre ses responsabilités vis-à-vis des plus jeunes et développer une offre d'accueil ajustée aux besoins de

---

<sup>1</sup> L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse — Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans (pro enfance, juin 2018).

notre société, le dialogue et la compréhension sont apparus comme des éléments stratégiques fondamentaux. Il convient, d'une part, de continuer à argumenter pour une meilleure prise en considération des enjeux et des défis propres aux domaines et, d'autre part, de rester à l'écoute de la pluralité des mentalités. Il est important de tenir compte du fait que chacun définit des solutions à partir de son propre vécu. Ceci concerne notamment l'accueil de l'enfance qui est généralement appréhendé à partir du vécu familial et personnel des interlocuteurs. Aussi, pour ménager des représentations distinctes du devenir de l'accueil de l'enfance, une politique des petits pas pourrait s'avérer propice en vue d'articuler les tensions et de les dépasser. Cela implique notamment d'inclure l'expertise des professionnels de terrain<sup>2</sup>.

- **La co-responsabilité de l'éducation des enfants implique la professionnalisation du champ de l'accueil de l'enfance.** – Des enfants sont pris en charge entre 20 et 40 heures par semaine par le pré ou le parascolaire, soit une durée plus longue que le temps de l'école. À Lausanne, 8'000 enfants de 0 à 11 ans sont concernés, soit un peu plus de 50% de la population enfantine pour cette même tranche d'âge. La contribution éducative de l'accueil de l'enfant ne peut se réaliser qu'à travers une professionnalisation reconnue du secteur d'activité. Dans le cas contraire, les missions socio-éducatives ne peuvent pas être atteintes.
- **L'égalité des chances est à renforcer dès le plus jeune âge.** – Le morcellement du domaine de l'enfance n'est pas favorable à l'égalité des chances. Au contraire, les enfants les plus susceptibles d'en bénéficier peuvent en être exclus, ce qui favorise une société à deux vitesses. À défaut d'investissements durables et en l'absence d'une politique cohérente et inclusive, des projets préventifs destinés aux familles vulnérables se développent sans favoriser la mixité. Il y a lieu de répondre aux besoins spécifiques des enfants et de leur famille en étant attentif aux répercussions en termes de cohésion sociale.
- **La Suisse doit prendre ses responsabilités face aux défis démographiques et urbanistiques ; les villes ont un rôle moteur à jouer.** – Notre pays a pris beaucoup de retard en matière d'accueil de l'enfance et il serait erroné de penser le domaine sans l'intégrer aux défis transversaux engendrés par le développement des modes de vie. Vu la concentration croissante dans les pôles urbains, il conviendrait que les grandes villes s'associent afin de dégager une politique nationale en la matière.
- **L'accueil de l'enfance est à penser comme un investissement et non comme un coût.** – Engager des professionnels de l'enfance ne coûte pas plus cher que le recours à des auxiliaires. La professionnalisation du domaine permet de limiter les burnout et les départs prématurés (turn-over) et rend donc possible la perspective d'une relation de confiance avec les enfants. L'absence de vision du domaine favorise la concurrence entre les régions en ce qui concerne les conditions de travail, ce qui permet aux professionnels de choisir aisément leur employeur. Ils ont en ce sens tout à y gagner.
- **Des réponses sont à apporter pour faire face à la pénurie de places d'accueil, garantir la qualité et rendre l'offre financièrement supportable** – Le dernier programme d'impulsion visant à inciter les cantons à accroître leur subventionnement est d'une telle complexité administrative qu'il ne constitue qu'une démarche illusoire. Seul le canton de Vaud peut y répondre. Les familles honorent en moyenne 40 % du coût de l'accueil, une limite peu supportable à ne pas enfreindre.
- **Les différences culturelles doivent être prises en considération.** – Il existe des différences culturelles entre les régions linguistiques. Au niveau des Chambres fédérales, les représentants de la Suisse alémanique sont davantage focalisés sur des considérations économiques. Pour de

---

<sup>2</sup> Notamment en référence à la journée vaudoise d'actions et de grève.

nombreux politiciens, une vision centrée sur les enfants ne constitue pas un argument suffisant pour une politique publique de l'enfance nationale. Par ailleurs, les diversités cantonales sont à inclure dans la réflexion et l'action.

- **Des communes innovent sur le plan local et intercommunal.** – Dans le canton de Genève, différents acteurs se sont regroupés afin de développer le kit pédagogique « [Entre nous](#) » avec pour objectif de faciliter la communication entre les professionnels de la petite enfance et les familles allophones. À Carouge, des directions de structures d'accueil et d'établissements scolaires choisissent chaque année un « simple livre » pour accompagner la [transition](#) du préscolaire à l'école. Dans la région de la Veveyse du canton de Fribourg, une rencontre organisée par Radix est prévue afin de mettre en place le programme Primokiz de la Fondation Jacobs. Si les atouts de l'encouragement précoce sont de plus en plus reconnus, la question de l'accessibilité pour répondre aux besoins de tous les enfants et de toutes les familles reste ouverte.
- **L'accueil de l'enfance est à documenter.** – Le champ de l'accueil de l'enfance est encore méconnu. Cette situation conduit à des inégalités salariales inacceptables pour les professionnels de l'accueil de l'enfance, d'où une motion interpartis déposée dans le canton du Valais. En comparaison avec d'autres champs du travail social, les conditions de travail sont inférieures pour un même niveau de formation. L'Observatoire de la jeunesse du Valais est une pratique à généraliser.
- **pro enfance a un rôle central à jouer dans les réflexions concernant le développement de l'accueil de l'enfance et celui d'une politique publique de l'enfance et de la famille.** – En organisant des tables rondes ou en faisant venir en Suisse romande l'exposition « Découvrir le monde », l'Association favorise les échanges de pratiques et la compréhension mutuelle aussi bien sur le plan intercommunal, intercantonal que national.
- **La mobilisation des familles et des professionnels est un élément-clé de la professionnalisation de l'offre.** – À cet effet, *pro enfance* annonce un événement d'envergure sur la Place Fédérale le 28 septembre 2019.

## Pour alimenter l'argumentation

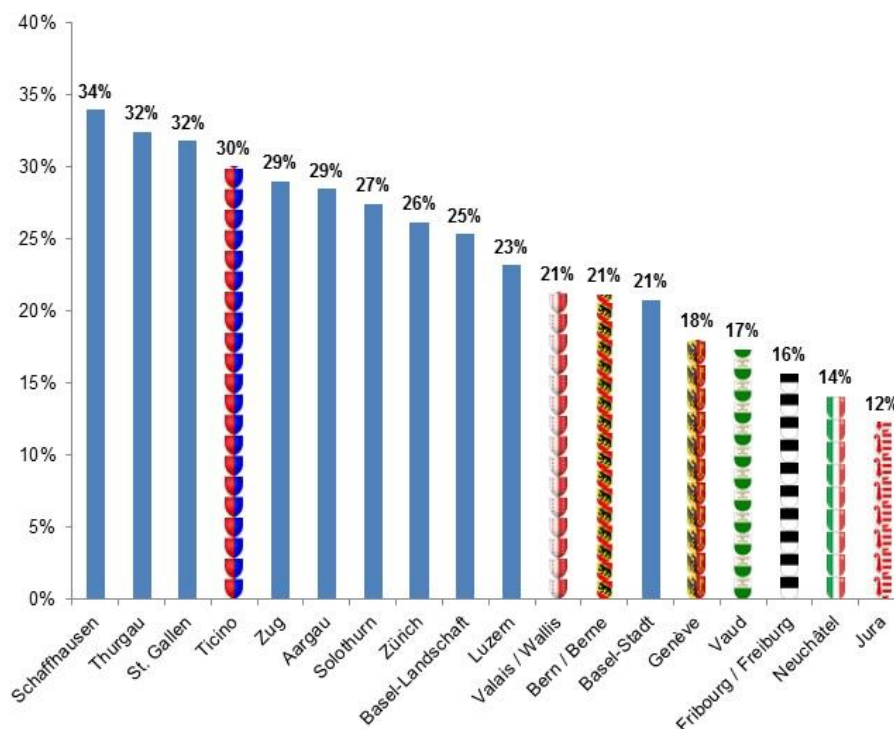
Madame Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité du Canton de Neuchâtel, a souligné la nécessité de penser l'accueil de l'enfance comme mission du service public au même titre que celle de l'instruction publique. Son Powerpoint peut être téléchargé sur [www.proenfance.ch](http://www.proenfance.ch). Il introduit un certain nombre de graphiques et de chiffres.

Des chiffres à titre d'exemple :

- 553 mios d'heures sont comptabilisées pour la prise en charge des adultes dépendants. Ce travail de « care » est rémunéré à 66 %
- 2263 mios d'heures sont calculées pour les soins apportés aux enfants. Ce travail est rémunéré à 7 %.

Une diapositive à titre d'exemple :

## 1. Proportion de mères non actives



DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FAMILLE  
 Office de la politique familiale et de l'égalité

14

## Remerciements

Les participant-e-s à cette table ronde, le Réseau d'accueil extrafamilial, la Fondation Jacobs et la Ville de Lausanne sont vivement remerciés pour leur contribution à cet événement.